

Semur-en-Brionnais

Correspondants. Philomène Bouillon : Tél. 07 68 96 13 10 ; courriel : philofau@gmail.com.
Jean-Paul Ducarre : Tél. 06 80 54 45 80 ; courriel : jducarre2@gmail.com (Iguerande).

Henri Molière : Tél. 06 40 99 52 44 ; courriel : henri.moliere@orange.fr (Ligny-en-Brionnais).

Pharmacies de garde. Consulter Servigardes au 08 25 74 20 30 (0,15€ la minute) ou le site www.servigardes.fr
Numéros utiles. mairie : 03 85 26 55 00 ; gendarmerie : 03 85 26 01 63 ; maison paroissiale : 03 85 26 02 92.



AU CEP, on ne manque pas d'idées

Saint-Christophe-en-Brionnais

Dans le cadre du projet de laboratoire de la ruralité, le CEP pourrait développer certaines de ses activités dans les années à venir.

Le Centre international d'études des patrimoines en Charolais-Brionnais (CEP) pourrait se développer un peu plus. Mardi 11 mars, le préfet de Saône-et-Loire, Yves Seguy, est venu en visite sur le site dans le cadre du laboratoire de la ruralité. Ce projet souhaité par le gouvernement et porté localement par les préfectures vise à revitaliser les territoires ruraux, les campagnes avec divers projets. À Saint-Christophe-en-Brionnais, les activités pourraient se développer grâce à ce programme. Locataire puis maintenant propriétaire du Montsac, le CEP n'est pas en mesure d'utiliser la totalité des 2 500m² du bâtiment. Cela pourrait bientôt changer. "On cherche à revitaliser le site et à pérenniser les activités du CEP", commente Yvonne Bosché, la directrice du site. L'idée

est donc de lancer de nouvelles activités afin de créer de l'emploi. Si Yvonne Bosché admet que les pistes de réflexion ne sont qu'à leur début, certaines ont déjà émergé dans son esprit. "Notre métier premier depuis bientôt 36 ans, c'est le patrimoine. On voudrait développer la formation autour de cette thématique." D'autres pistes pourraient émerger dans les années à venir comme l'augmentation de la capacité d'accueil. Aujourd'hui, le CEP compte une trentaine de lits, à terme de nouveaux couchages pourraient se rajouter. "Mais sans rentrer dans l'excès car nous souhaitons conserver une certaine qualité d'accueil." La directrice du site souhaiterait également développer les itinérances douces afin de soutenir un "tourisme différent que celui de la Côte d'Azur". Avant de voir la concrétisation de ces projets, il sera nécessaire de mettre en forme les idées et de chercher les financements nécessaires. Ces derniers pourraient être élevés afin de répondre aux diverses normes. "On n'a pas de deadline, mais on va essayer d'y mettre en place sous deux à trois ans."



Yves Seguy, le préfet de Saône-et-Loire, est venu en visite au CEP dans le cadre du laboratoire de la ruralité.

Parcours culturel
Au préfet de Saône-et-Loire